

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 12.05.2026
Visible par le public jusqu'au: 12.08.2026
Numéro de publication: AR-VS05-000002610

Entité de publication



Commune de Chippis, Grande Avenue 5, 3965 Chippis

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration - Souade Colucci, Chippis

Bénéficiaire de l'autorisation

Souade Colucci

Domicile:

3960 Sierre

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Adresse: Grande Avenue 11 - 3965 Chippis

Parcelle: 68, folio 1, au lieu-dit Chippis

Contenu de l'avis

Enseigne: Café Bar L'Avenue

Heures d'ouverture et de fermeture: 08h00 / 01h00

Début de l'activité: 01.07.2026

Description de la prestation de services

Offre de mets et/ou de boissons avec ou sans alcool.

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Chippis porte à la connaissance du public que Mme Souade Colucci, domiciliée à Sierre, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par courrier recommandé à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune de Chippis

Grande Avenue 5, Case postale 24

3965 Chippis

Délai

Expiration du délai: 13.06.2026